



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

60 rue Vergniaud/75640 Paris CEDEX 13/www.fo-com.com/telecoms@fo-com.com

FRANCE TÉLÉCOM – ORANGE

ÉTÉ 2010 • Codes A, C & T

COM

CCUES :

SCHIZOPHRÉNIE DES ASC ?

2009... le CCUES creuse un énorme trou !

2010... le CCUES se constitue une énorme cagnotte !



La majorité de gestion du CCUES gère les ASC en réalisant des embardées impressionnantes !

- En 2009, les dépenses excessives ont généré un trou abyssal de près de 6 M€,
- en 2010, tout est mis en œuvre pour fermer les robinets !

Les salariés paient en 2010 la gestion calamiteuse de 2009...

Tout cela est-il bien raisonnable et de nature à crédibiliser l'équipe aux commandes ?

Des prestations inadaptées aux besoins des salariés... la preuve :

Prenons deux exemples : la billetterie et les vacances adultes.

→ BILLETTERIE

■ Budget 2010 voté et devant être utilisé avant le 1^{er} juillet : 1,5 m€

■ Budget réellement consommé au 1^{er} juillet : 0,6 m€

Pourquoi les salariés n'arrivent-ils pas à utiliser cette prestation ?

Deux raisons principales à cela :

- la pauvreté des offres pour la province,
- la multiplication des obstacles (périodes de commande et de validité extrêmement réduites).

Au final, les salariés qui utilisaient cette prestation abandonnent, déçus et fâchés !



	Séjours	Chèques Vacances	Remboursements sur factures
Budget prévisionnel 2010	8 m€	10 m€	
Budget engagé au 30 juin 2010	2,5 m€	3,2 m€	4 m€
Ouvrant droits bénéficiaires	4 452	15 431	8 630
% de bénéficiaires sur total ouvrant droits hors retraites		28 %	

Là encore, pourquoi les salariés n'arrivent-ils pas à utiliser le budget ?

La réponse est évidente :

- des périodes d'inscriptions très courtes et non communiquées,
- un système d'attribution complexe (règles de priorité, tirage au sort, demande d'accord préalable 60 jours avant...),
- des attestations de prise en charge par le CCUES, introuvables.

Tout est fait pour exclure les salariés des vacances adultes !

Et la stratégie est bonne puisque, pour l'instant, seulement 28% du personnel en bénéficie !
 Ces éléments factuels permettent de comprendre les véritables raisons de la soi-disant désaffection des salariés pour les prestations offertes par le CCUES !



Dans ce contexte, FO défend des principes simples et transparents :

- la redistribution totale de la subvention ASC annuelle versée par l'employeur,
- la prise en compte des attentes réelles des salariés,
- une politique de billetterie et de vacances adultes entièrement revue et corrigée.

**POUR UNE GESTION SÉRIEUSE DU CCUES...
 SOUTENEZ FORCE OUVRIÈRE !**

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI NON

Bulletin à remettre au responsable local ou à retourner à :

NOM : ADRESSE :
 PRÉNOM :
 EMPLOYEUR : MAIL :
 ÉTABLISSEMENT : DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE
 GRADE/NIVEAU : À COMPTER DU :
 N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : À , LE
 TÉL. : SIGNATURE